

Publication / « Projet pilote pour éviter les mesures de contraintes »

« Un projet pilote pour éviter les mesures de contraintes »

Rapport d'étude sur la Maison de Trey, Isabel Messer, Solidarité Handicap mental ; Isaline Panchaud Mingrone, présidente de la Commission de suivi ; Catherine Gasser, Haute école de la santé Fribourg ; et Véronique Zbinden Sapin, professeure à la HEF-TS, 2014, 70 pages.



L'analyse de Mme Zbinden Sapin met en lumière certaines pratiques intéressantes et le chemin restant à parcourir pour offrir une prise en charge tout à fait adaptée aux besoins d'adultes atteints d'autisme et souffrant de graves troubles du comportement.

La Maison de Trey est un projet pilote de prise en charge adaptée aux adultes atteints d'autisme et/ ou souffrant de graves troubles du comportement. Cette structure, ouverte 365 jours par année et 24h sur 24 a pour objectif de proposer une pédagogie de type TEACCH, en vue de diminuer les troubles du comportement et les hospitalisations en milieu psychiatrique. Ce foyer est l'aboutissement d'un long combat mené par Solidarité-Handicap mental pour améliorer la qualité de vie des personnes avec autisme, favoriser une meilleure compréhension des troubles du comportement.

Ouverte en 2009, la Maison de Trey accueille six jeunes adultes. Elle est soutenue et subventionnée par le Service de Prévoyance et d'Aides Sociales du Département vaudois de la Santé et de l'Action sociale.

Quatre années après avoir créé la Maison de Trey et géré son fonctionnement, Solidarité Handicap mental en a transmis la gestion à la Fondation de Vernand qui en assume la responsabilité depuis le 1er janvier 2014.

Sur ce thème, voir aussi la présentation du livre « Pour en finir avec les malheurs de Sophie », sur [cette page de REISO](#).

[Le rapport](#) en format pdf